

<https://enseignants.se-unsa.org/Comite-de-suivi-de-la-voie-pro-l-orientation-en-question>



Comité de suivi de la voie pro : l'orientation en question

- Je suis... - Prof de lycée pro -

Date de mise en ligne : lundi 7 février 2022

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Un pas de côté pour le Comité de suivi de la voie pro du 1er février. Il ne s'agissait pas d'évoquer les modalités de mise en oeuvre de la réforme mais d'évoquer l'épineuse question de l'orientation. Quels enseignements peut-on en tirer ?

La liaison collège-lycée, clé de voûte de l'orientation

C'est évidemment un maillon essentiel dans la construction de l'orientation. Ce lien existe de manière inégale selon les territoires, voire les établissements.

Des dispositifs sont mis en place localement. Il convient de les développer, de les accompagner et de les généraliser sur le plan national à chaque fois que cela semble pertinent.

D'abord, les collèges misent à juste titre sur l'information. En effet, la spécificité des lycées professionnels et la grande variété des formations dispensées nécessitent :

- une présentation des filières à tous les élèves *via* une simple documentation papier ou des capsules vidéos et ce, quels que soient les souhaits d'orientation ;
- une découverte de la pédagogie de l'alternance par des visites d'établissement ou la rencontre de lycéens professionnels.

Par ailleurs, certains établissements vont plus loin et instaurent des visites de lycées professionnels pour tous les élèves, y compris ceux qui se dirigent *a priori* vers le LGT.

Des expérimentations intéressantes proposent également aux élèves de 3e *prépa-métiers* une découverte de tous les établissements du département. Cet exigeant travail en réseau est renforcé par un approfondissement des champs de découverte professionnelle avec un dédoublement des heures d'atelier qui permet d'envisager le domaine tertiaire et celui de la production.

Pour le SE-Unsa, il est impératif de renforcer les liens entre le collège et le lycée. Cela demande des moyens, notamment pour la découverte des établissements. À terme, une inversion de la logique d'orientation doit amener les lycées à prendre une part plus importante dans la construction des parcours. Cela passera inévitablement par une meilleure connaissance des LP de la part de tous les acteurs. D'ailleurs, cette acculturation est cruciale pour les élèves de collège et leur famille mais également pour les enseignants qui pourront ainsi encore mieux accompagner des élèves plus informés.

L'attractivité des établissements et des filières : promouvoir pour développer

Pour donner aux jeunes collégiens et à leur famille une idée de l'offre de formation, des solutions innovantes sont portées par certains Campus des métiers et qualifications en partenariat avec des entreprises.

C'est le cas de l'application *GPS de l'orientation*, qui permet d'identifier facilement sur une carte les différentes possibilités de parcours de formation.

Effectivement, avant même de faire leur choix, il faut, pour nos jeunes, une identification des établissements et une connaissance des domaines de formation proposés. Les labellisations *lycées de métiers* ou *Campus des métiers et qualifications* ont permis d'améliorer la lisibilité des lycées professionnels et des filières qui y sont associées.

En outre, le renforcement de toutes les voies de formation sont soutenues, dans quelques régions, par de grandes opérations de promotion.

Ces efforts doivent être généralisés et portés par le ministère. À l'instar des campagnes promotionnelles sur l'apprentissage, les formations initiales sous statut scolaire des lycées professionnels doivent bénéficier d'une publicité pour revaloriser les filières.

Enfin, des expériences originales proposent une approche qualitative de l'orientation. C'est ainsi qu'au-delà des

notes, un *bonus projet* est mis en place pour corriger les déséquilibres et les inégalités entre les dossiers des élèves. Cette démarche transparente est appuyée par les équipes qui accompagnent leurs élèves avec des avis typés. Les jeunes les plus impliqués augmentent donc leurs chances d'obtenir des vœux même s'ils sont un peu plus fragiles sur le plan scolaire.

Pour le SE-Unsa, ces structures labellisées ne doivent pas rester des vitrines mais permettre l'accès à un maximum de collégiens. Les filières les plus demandées, notamment dans le domaine tertiaire, doivent bénéficier de la même exposition. Cette lutte contre le déficit d'image est une des clés de l'attractivité.

De même, des initiatives renforçant la démocratisation de l'accès aux formations doivent être soutenues. Elles peuvent redonner espoir aux jeunes et améliorer la réussite des parcours en luttant contre une forme d'orientation subie.

L'orientation des filles et des garçons : questionner pour agir

C'est une question démocratique et pas seulement d'égalité ou de justice sociale.

Mais avant d'agir, il est impératif de comprendre les ressorts de ce biais d'orientation particulièrement criant dans les LP.

La voie professionnelle suivra donc la méthode utilisée par le Comité de suivi du LGT.

Plus de 5 000 lycéens de 115 établissements seront sondés à travers un questionnaire d'une heure au cours du mois de février.

Les 8 académies retenues pour cette étude (Clermont, Grenoble, La Réunion, Lille, Limoges, Montpellier, Nancy et Nantes) permettront de donner une idée du processus de construction des parcours d'orientation.

Pour compléter cette collecte de données, des auditions sont menées par le ministère auprès de tous les acteurs et partenaires : régions, associations, représentants des familles, professionnels et évidemment organisations syndicales auront leur mot à dire.

Une phase de questionnement des enseignants des disciplines professionnelles est également prévue.

Nous aurions aimé qu'elle soit élargie à tous les PLP...

Pour le SE-Unsa, ce rapport n'est pas une fin en soi. Il ne devra pas en rester au stade des constats et donner l'illusion que la question aurait été ainsi traitée.

En effet, des actions concrètes et évaluées sont attendues en direction des élèves, de leur famille et des enseignants.

Ce sujet crucial exige par ailleurs des moyens, notamment en ce qui concerne le nombre de PsyEN EDO.